



## Communiqué de l'APCMA

15 novembre 2016



### ■ Du 18 au 25 novembre, une semaine pour changer de vie grâce à l'artisanat



#### Semaine nationale de la création transmission d'entreprises artisanales

Organisée depuis seize années par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, la semaine nationale de la création transmission d'entreprises artisanales se tient du 18 au 25 novembre dans toute la France. Avec pour accroche « Une semaine pour changer de vie grâce à l'artisanat », l'occasion sera donnée aux chambres de métiers de porter des messages positifs : reprendre ou créer une entreprise de façon durable, se reconvertir et exercer un métier passion, c'est possible.

Cette année, le ministère de l'économie et des finances a fait de la transmission et de la reprise d'entreprise une de ses priorités. Une campagne nationale de communication destinée à sensibiliser les cédants et les repreneurs potentiels a été lancée via le réseau Transmettre et Reprendre dont l'APCMA est membre fondateur. Une série d'actions qui font écho à la semaine nationale de la création transmission d'entreprises artisanales.

Malgré un contexte économique encore difficile, le nombre de créations d'entreprise artisanale démontre que le secteur de l'artisanat reste un modèle économique attractif pour les porteurs de projet. La semaine est aussi l'occasion d'attirer l'attention sur les nombreuses opportunités de reprise : 300 000 entreprises artisanales seront à reprendre d'ici dix ans. L'enjeu économique est crucial en termes d'emplois, de transmission des savoir-faire ou encore d'aménagement du territoire.

Premier réseau d'accompagnement des entreprises artisanales, le réseau des chambres de métiers offre un accompagnement de qualité et l'expertise de ces conseillers à tous ceux qui souhaitent entreprendre dans l'artisanat : un gage de réussite ! 225 000 entrepreneurs poussent la porte de leur chambre de métiers chaque année, pourquoi pas vous ?

<http://creation-transmission.artisanat.fr>  
#SNCT2016

---

#### Contact presse

01 44 43 10 44 / 01 44 43 10 86 - [presse@apcma.fr](mailto:presse@apcma.fr)  
[www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) - [@apcmafrance](https://twitter.com/apcmafrance)